Le Lien EPFIGEOIS

Riebsandlöcher Blattel

DÉCEMBRE 2024

#22

Découvrez le projet du nouvel Ehpad du vignoble présenté par le Cabinet Emergence

LE LIEN EN BREF...

→ NOUVEL EHPAD DU VIGNOBLE

Présentation des maquettes et des plans du projet remporté par le cabinet d'architecture Emergence. Démarrage des travaux fin du premier semestre 2025

> lire p.4

→ LIBÉRATION D'EPFIG

La Commune d'EPFIG a organisé une cérémonie, suivie d'un concert de jazz, le 30 novembre pour fêter le 80ème Anniversaire de sa Libération.

> lire p.13

→ RECENCEMENT 2025

Cette année, Epfig réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, et ainsi développer les projets futurs.

> lire p.15

www.epfig.fr
www.facebook.com/epfig
www.appli-intramuros.fr

epfig
un village où il fait bon vivre

Le Mot du Maire

Comme chaque année à pareille époque, nous en profitons pour évoquer l'état d'avancement des dossiers en cours mais aussi pour se projeter en 2025, dernière année du présent mandat.

Le projet du nouvel Ehpad évolue favorablement et dans les temps impartis. Le permis de construire a été déposé durant l'été et est en cours d'instruction. Nous attendons le feu vert pour janvier 2025.

Les appels d'offres seront ensuite lancés pour un début de travaux fin du premier semestre.

Nous publions dans ces pages un dossier complet du projet, entre-temps, une réunion publique s'est tenue le 28 novembre à destination des riverains de la rue de la Montagne en présence de la direction de l'Ehpad, du cabinet d'architectes chargé de la réalisation et de représentants de la mairie.

En ce qui concerne la **réhabilitation de l'ancien presbytère** : les travaux ont commencé ce printemps pour une mise à disposition des huit logements courant décembre 2025.

Concernant le **projet du futur périscolaire intercommunal de 150 places**, les essais de sol seront encore effectués avant la fin de l'année 2024 et les études sont bien entamées.

Entre-temps, la municipalité a encore acquis une quarantaine d'ares jouxtant la salle multisports intercommunale. La commune dispose donc à cet endroit de près d'un hectare de réserve foncière. Cette réserve sera bien utile pour de futurs et potentiels projets (salle polyvalente, bloc scolaire ou autres équipements publics). Avec un intérêt évident de regrouper les structures en mutualisant les places de parking, donc une optimisation du foncier de pur bon sens par les temps qui courent.

Le **dossier lotissement rue des Champ**s (60 logements), travaillé depuis maintenant plus de deux ans, est également fin prêt.

Ces trois dossiers structurants, Ehpad, Périscolaire et lotissement, sont tous les trois liés à la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal dont l'approbation doit se faire dans les premiers jours de janvier 2025.

Autre dossier lié à cette modification, celui de la **salle polyvalente**. Un cabinet d'étude a été mandaté pour nous proposer la meilleure solution : soit restructurer l'actuelle salle du sol au plafond et la remettre aux normes, soit construire une nouvelle salle. C'est pour ces raisons purement urbanistiques que nous ne pouvions aller plus loin et plus vite sur le sujet. Le temps est maintenant opportun pour prendre la décision adéquate, à la lumière des conclusions de l'étude ; cela se fera en début d'année.

Concernant la **future zone artisanale du Kleinfeld,** près de la scierie, route de Kogenheim, les deux entreprises intéressées par l'achat des terrains vont déposer leur permis de construire encore avant la fin 2024. Là aussi les choses avancent après trois ans de tractations.

En termes de voiries, la venelle entre la rue Ste Marguerite et le Diebweg a été rendue carrossable (en imperméabilisant juste la partie nécessaire, ceci pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales). Il en est de même pour la partie de chemin reliant la rue des Bergers à la rue des Champs. Ces deux réalisations ont été faites dans le cadre des parcours cyclables qui doivent relier les différentes pistes partant du bourg pour relier aux villages environnants. La troisième liaison (après celle de Stotzheim et St Pierre) a été réalisée en octobre, reliant désormais Epfig à Nothalten.

La signalétique adéquate a été apposée pour jalonner les parcours.

Les promeneurs apprécieront également les travaux réalisés sur l'amorce du sentier viticole où des dalles alvéolées ont été posées sur la centaine de mètres régulièrement ravinée, rendant ainsi carrossable et praticable un tronçon qui posait problème aux piétons, sans pour autant l'imperméabiliser.

En matière de sécurité un dispositif appelé « Coussins Berlinois » a été réalisé rue Ste Marguerite en entrée d'agglomération afin de ralentir les entrées et sorties des véhicules. Cela s'est fait sur conseil et en concertation avec les services du département.

La commune a par ailleurs investi dans de nouvelles guirlandes et décorations de Noël, vous pourrez les apprécier durant cette fin d'année.

Et bien entendu, vous avez déjà pu constater qu'**en matière d'éclairage public,** les leds ont remplacé les vieilles consoles énergivores des rues Finckwiller, Grien, Fronholtz et ruelles adjacentes. Les principaux axes sont ainsi équipés et nous permettront des consommations plus faibles et des coûts plus convenables.

Un dossier qui par contre a été abandonné est celui du Foot 5, les financeurs nous ayant fait savoir qu'il n'y aurait plus de subventions. Nous allons donc nous tourner vers une solution alternative.

Les plaques de rues avec traduction en alsacien viennent d'être livrées et vont être apposées début 2025.

Pour 2025, l'un des chantiers majeurs en termes de voirie sera celui de la r**éhabilitation de la rue des Bergers**. Nous avons attendu que les chantiers de construction en cours soient finalisés et surtout raccordés, évitant ainsi de « rustiner » une chaussée réhabilitée.

Cette rue qui est passée en quelques années à 80 logements est l'une des moins carrossables et mérite un vrai lifting. Les réseaux y seront enfouis et un nouveau revêtement mis en place et ceci sans tomber dans le somptuaire. À l'étude : des trottoirs pas forcément imperméabilisés et des étranglements pour contraindre les automobilistes trop pressés à lever le pied.

En 2025 la municipalité devra également trancher sur l'option réhabilitation ou reconstruction de la salle polyvalente et lancer le projet architectural.

Le remplacement des vieux luminaires par des consoles à leds sera poursuivi dans les rues du centre-ville.

Et bien entendu, les dossiers structurants évoqués plus haut entreront dans leurs phases travaux, à suivre de près par la municipalité

Côté associatif, l'année sera au moins aussi riche que l'an passé. Avec au programme un jumelage retour à Welkenraedt au printemps pour célébrer les 55 ans d'amitié entre nos deux villes.

Merci à vous tous qui, à un titre ou à un autre, vous investissez dans nos associations, nos commerces, nos services, notre tissu artisanal et industriel, mais aussi à titre individuel, pour rendre notre bourg agréable à vivre tout au long de l'année ! Grâce à vous tous, Epfig vit et ce dynamisme est souvent souligné par nos amis touristes mais aussi par les habitants des bourgs alentours.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de belles fêtes de Noël et un « Gueter rutsch ens neje johr » !

Jean-Claude MANDRY
Maire de la ville D'EPFIG

Hopla !!!

Que c'est beau l'hiver à EPFIG !

Au moment de prendre la plume sur un sujet plutôt léger dans la perspective de Noël, ces images d'inondations catastrophiques en provenance d'Espagne ont douché (c'est le cas de le dire) mon insouciance et m'ont ramené à relativiser tous mes sujets de préoccupations et d'énervements hivernaux.

Pourvu finalement que nous n'ayons qu'un peu de neige dans nos rues cet hiver ou une petite pluie verglaçante qui risquent de me mettre en retard ou m'obliger à rester chez moi. Et même s'ils arrivent un peu tardivement, quel sera notre bonheur de voir passer le chasse neige et la saleuse plutôt qu'une formidable équipe de pompiers qui viendrait pomper nos caves ! Je me réjouis d'être éblouis par les guirlandes clignotantes du voisin plutôt que par des gyrophares et d'entendre en boucle les mêmes comptines de Noël à la place des sirènes hurlantes des secours.

Enfin, j'espère balayer la neige et ne pas déblayer des gravats tout en aidant mon voisin. Un prétexte sympa pour partager vin chaud et bredelas, non ?

Belles fêtes et tous nos vœux pour 2025 !

Hopla !!!

Esch Apfig em Winter scheen !

Wann ech han wele schriewe, han ech so trürigi Ewerschwammunge e Spànie g'saa, dass mini « Winter-Sorje » abgfleuje sén. A so grossi Katestroph het mini Serjele abgeduscht…

Mer hoffe dass m'r daar Winter nur a paar Schneefleckele bekumme, warum net a bessele Glattis, wo mi graat a Mol später uf d'Arweit màcht kumme, villicht amol Theim bliewe, awer dass màcht nix.

Un wenn d'r Schnee a Bessele später kommt, han m'r Freit wann m'r d'r Bahnschlitte sehn. S'esch besser dass wann m'r d'Pompiers en unserem Kaller seht met ehre Wasserpump.

Ech seh liewer d'Wihnàchtslampele klignotiere, un heer liewer d'Wiehnàchtsliedle, dass d'Gyrophare un d'Sirene.

Un ech faj liewer d'r Schnee uf de Stross dass d'r Dreck un d'r Màtsch. Ech kann sogàr em Nochber helfe, un wenn m'r fertig g'fajt han, kenne m'r metnander a Vin chaud drenke met a Paar Wiehnachtsbredle : dass ech au ebs wéchdigs wann m'r a güeter Nochber het, nét ?

Scheni Wiehnachte en alli un a scheene Grüess fér s'neje Johr !

CÉLINE BECK, MICHEL SPITZ, ISABELLE WITTEK

DOSSIER

EHPAD DU VIGNOBLE

LE NOUVEL EHPAD RUE DE LA MONTAGNE

Ce dossier nous occupe maintenant depuis 2020, connaissant rebondissements et surprises tout au long de la procédure.

La fermeture de l'Ehpad de Dambach-la-Ville étant maintenant programmée, il fallait bien créer un nouvel établissement capable d'absorber la création de 36 lits supplémentaires sur Epfig, les 18 autres étant transférés sur Châtenois.

Au départ nous imaginions agrandir le site de l'Ehpad actuel, situé rue de l'Hôpital, une réserve foncière de 40 ares étant disponible et attenante aux bâtiments.

Mais rapidement des contraintes techniques dues à la topographie du terrain en forte pente auraient considérablement renchéri le projet qui n'était plus équilibré économiquement

Il faut en effet que le coût des travaux répercuté sur le prix de séjour des pensionnaires puisse rester abordable et digeste.

La commune a donc mis à disposition de la direction de l'Ehpad un terrain rue de la Montagne sous forme de bail emphytéotique pour permettre l'opération.

Le concours d'architectes lancé en 2023 a permis de recenser près de 51 dossiers de candidatures. Trois dossiers furent sélectionnés pour que ces candidats nous remontent leur projet

Le projet du cabinet Emergence fut retenu en décembre 2023

Les autorités de tutelle, CEA et ARS (Agence régionale de Santé) qui verseront chacune une subvention bienvenue, après un ultime tour de table ont fini par valider l'opération en constatant sa viabilité financière et nous ont donc donné le feu vert fin 2023.

L'année 2024 a été mise à profit pour préparer le dossier, le permis a été déposé en juillet 2024 et l'instruction se déroule actuellement pour une délivrance en janvier 2025.

Les appels d'offres seront ensuite lancés pour un démarrage des travaux fin du premier semestre 2025.

Entre-temps, la direction de l'Ehpad, de concert avec la commune a programmé une réunion publique destinée aux riverains de la rue de la Montagne pour leur expliquer le projet,

Cette réunion s'est tenue le 28 novembre 2024 en présence des architectes du cabinet Emergence.

A ce stade il nous parait important de communiquer en direction de l'ensemble de la population. Nous avons ainsi le plaisir de vous présenter dans ces colonnes les plans et vues du projet les plus parlantes.

Jean-Claude Mandry

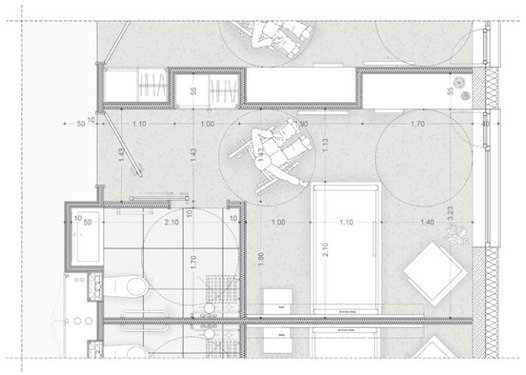

Plan d'une future chambre de l'Ehpad

GRAND ANGLE

PLAN DE MASSE ET PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE

Le projet architectural retenu prévoit une construction dite en forme de « peigne ».

Les quatre bâtiments ne sont en effet volontairement pas alignés pour éviter que les chambres des pensionnaires aient des vis-à-vis ou des façades pour seule vue sur l'extérieur.

Cela participe aussi à une volonté poussée d'humanisation des lieux pour assurer le plus grand confort possible aux résidents.

Par ailleurs, les chambres seront plus spacieuses et plus fonctionnelles que celles de l'Ehpad actuel. Elles permettront de simplifier les déplacements pour les personnes à mobilité réduite.

FACADE SUD

L'insertion dans l'environnement urbain a été particulièrement travaillé pour garantir une lecture architecturale et urbanistique harmonieuse. Les abords au sud, donc vers la rue de la montagne seront ainsi végétalisés.

FACADE NORD

Le projet prévoit de jouer avec la topographie du terrain en forte pente pour une insertion des bâtiments dans l'environnement proche. La partie arrière permettant l'aménagement d'un parc à disposition des résidents, des familles et bien sûr, du personnel.

Photo : Denis Werwer

Octobre ROSE

400 marcheurs pour la Ligue contre le Cancer

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Epfig / Bernardvillé tenait à remercier tous les participants pour leur mobilisation à notre Marche Rose, le 12 octobre 2024.

Grâce à vous, le service des dons de la Ligue contre le Cancer a récolté **4432,70€ pour l'édition 2024, soit environ 1200€ de plus que 2023.**

L'Amicale fera également un don, à la Ligue contre le Cancer, du total des bénéfices réalisés lors de cette soirée.

Nous tenons également à vous remercier pour l'accueil lors de notre passage pour le traditionnel calendrier 2025.

Prochain rendez-vous, la Crémation des Sapins de Noël sur le chemin bétonné en face de la chapelle Sainte Marguerite, le samedi 11 janvier 2025, à partir de 17h30.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Frédéric Antoine, Président de l'amicale des Sapeurs Pompiers Epfig/Bernardvillé

Caritas

Caritas Alsace, la solidarité en circuit court

Institution de charité alsacienne depuis 1903, **Caritas Alsace** agit dans toute la région. Face à des demandes toujours plus nombreuses, y compris en Centre Alsace et dans la partie Sud du Bas-Rhin, les bénévoles agissent courageusement pour lutter contre la pauvreté, grâce au soutien des donateurs.

La force de Caritas Alsace, c'est l'action de proximité. L'association dispose d'un maillage de 80 lieux d'accueils, répartis partout en Alsace. Cette présence sur tout le territoire permet d'agir efficacement et rapidement. En 2023, les bénévoles ont accompagné plus de 23 000 personnes en situation de précarité, soit une hausse d'activité de 20% en un an !

Dans la **moitié Sud du Bas-Rhin**, Caritas Alsace compte des équipes et des épiceries solidaires à Molsheim, Fegersheim, Geispolsheim, Rhinau, Benfeld, Erstein, Rosheim, Obernai, Sélestat et dans les vallées de Villé et de la Bruche.

En 2023, les 209 bénévoles du secteur ont aidé 526 familles en situation de pauvreté. En plus de l'aide alimentaire, les bénévoles du territoire ont mis l'accent sur la lutte contre la solitude, dont souffrent notamment les seniors isolés.

Ce sont les donateurs qui donnent à Caritas Alsace les moyens d'agir, pour une aide efficace et de proximité. Mais les familles qui viennent demander de l'aide aux bénévoles sont toujours plus nombreuses. C'est pourquoi l'association lance un grand appel à la générosité en cette fin d'année.

Chaque don aidera à faire reculer la pauvreté en Alsace.

2 155 familles ont été reçues dans l'une des 13 épiceries sociales de Caritas Alsace en 2023.

Les bénévoles de Caritas ont distribué 783 tonnes d'aides alimentaires en 2023.

*Pour rappel, **tout don** à Caritas Alsace, organisme reconnu d'intérêt général, **donne droit à une réduction d'impôt de 75% (et 66% au-delà de 1000€)**. Un don de 100€ ne coûte donc plus que 25€ après impôt.*

Don sécurisé sur caritas-alsace.org, ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex.

Le R.E.S.E.

Février 2015 - Décembre 2024

Le RESE tirera sa révérence le 5 décembre prochain, à l'aube de ses 10 ans. Tout au long de ces années, nous avons réalisé des projets passionnants, et nous espérons que notre enthousiasme et nos diverses idées ont été sources de joie pour vous !

Merci à tous ceux qui ont su apprécier notre travail !

La tâche était quelquefois difficile mais, réalisée ensemble, elle était plus digeste et toujours gratifiante et enrichissante.

Aujourd'hui, je tiens à remercier tout ceux qui, de près ou de loin, ont fait partie des actions du RESE :

Mes remerciements vont :

- Tout d'abord à Monsieur le Maire et au Conseil Municipal qui ont encouragé la création et le développement du RESE (Réseau d'Echange de Services Epfigeois) ; aux secrétaires et ouvriers communaux qui nous ont toujours aidés à mettre en place nos évènements. Merci à cette équipe municipale d'avoir toujours soutenu nos idées,
- À nos partenaires locaux : Paul Pinto et Stéphane Braun du SAJ (Service Animation Jeunesse de Barr) et Monsieur Burckel de la Seigneurie d'Andlau,
- Aux associations du village : le foyer Notre-Dame, les sapeurs-pompiers, les jeunes vignerons d'ArTE (Arts et Traditions d'Epfig), Embelliflore, le Tennis Club, l'Unitas d'Epfig (club de basket), l'APEE (Amicale pour les Ecoles d'Epfig), le Pétanque Club du Vignoble, Jean-Philippe Kraemer (les classes du rock), les chorales d'Epfig, Passions Créations, la Communauté de Paroisses, la Direction de l'école maternelle, l'école élémentaire et le périscolaire, pour leur collaboration dans des projets communs,
- Aux professionnels de la communication : Violaine Decker-Cousty (atelier Nuagenuage) et Christophe Monnoyer (Création Magnolia) et à nos correspondants presse locaux et photographes : Denis Werwer, Daniel Schwinte, Dominique Godot et Jean-Jacques Curci ; car sans leur soutien dans leurs articles, nous n'aurions pas eu de public pour participer à nos évènements.

Je tiens également bien sûr à féliciter et à remercier tous ceux qui ont fait partie de l'équipe des organisateurs:

Je pense ici tout d'abord aux fondateurs : Véronique Kauffer, Elisabeth Meyer, Jean-Georges Hatterer, Richard Legold, Eric Muller, Michel Stocker, qui ont bien voulu me faire confiance et m'accompagner en 2015 pour créer l'association.

Puis à toutes les autres personnes qui ont rejoint par la suite le Comité de Direction : Pauline Kehren, Catherine Feissel, Elodie Jehl, Fanny Walter, Cindy Cros et enfin Régine Rochelle.

Merci aux membres de l'association et aux bénévoles qui ont apporté leur contribution, leurs idées, qui ont aidé à la mise en place d'une animation, ou qui ont simplement participé à l'un ou l'autre des projets du RESE.

Je pense particulièrement à Christiane Hatterer, Gisèle Voinchet, Antoine Metz, Béatrice Muller, Marie-Claire Weydmann, Daniel et Maya Pérénic, Laurence Imhoff, Isabelle et David Wittek, Michel et Françoise Marx, Ginette Stocker et aux couturières du RESE ; mais aussi au groupe d'évènementiel GISELE (Groupe Intergénérationnel de Soutien Et de Lien pour les Evènements) que nous avions créé ensemble avec certains membres du Comité de Direction + Florence Bauer, Dorothée Hertfelder et Vincent Niqueletto.

Et enfin, je remercie par-dessus tout mon mari Laurent, pour sa patience et son soutien indéfectible.

Pour être sûre de n'avoir oublié personne, un immense MERCI A TOUS pour tous ces échanges, votre soutien et votre bienveillance.

Le RESE s'éteint mais passe le relais à la Commission culturelle, des associations et du tourisme, qui va perpétuer quelques évènements comme « Epfig en lumières ».

Nous vous disons donc « au revoir » mais aussi « au plaisir de nous revoir bientôt dans notre village » lors d'une des multiples manifestations organisées par l'une ou l'autre des 27 associations Epfigeoises.

Amicalement

Isabelle Lagrange

TALENT
EPFIGEOIS

RICHARD ZAHNBRECHER

Richard ZAHNBRECHER est originaire de BARR.

« En 1967, avec mon épouse Jeanne, nous avons eu l'opportunité d'acheter une maison, au 18, rue Rohan et sommes donc Epfigeois depuis 1968 !

En s'installant, il y avait beaucoup de travaux à faire et j'ai dû m'improviser « bricoleur » pour y faire face, mais avec le temps et l'expérience, je me suis perfectionné.

Depuis toujours, j'avais une attirance pour le bois, je souhaitais être menuisier mais je me suis orienté vers une autre voie professionnelle.

Durant mes loisirs, j'ai commencé à créer des sujets en bois, il faut en premier lieu, avoir l'idée de l'objet à réaliser, faire un dessin, puis vient la découpe, l'assemblage et la peinture (environ trois couches).

Au début, je me suis amusé à faire du mobilier pour enfant, chaises, petits lits, chevaux à bascule, etc.

Par la suite, je me suis orienté vers des personnages de Noël ou de Pâques, que j'offrais à la famille ou aux amis. J'en suis arrivé à ne plus disposer de place, tant les armoires abondent de mes réalisations !

J'accepte de vendre mes créations aux personnes intéressées par l'artisanat local.

Je suis facilement joignable au 06 75 22 41 65.

En ce moment, je réduis un peu cette activité, faute de place et aussi pour diversifier mes loisirs et profiter au mieux de ma retraite ».

Propos recueillis par Éric Muller

LUMIÈRE SUR

Fête des Ainés

En 2025 la fête des Aînés anciennement « la fête de Noël des Aînés » soufflera ses 60 bougies.

Photo : Denis Werwer

Pourquoi cette fête des Aînés ?

A l'automne 1964 une réflexion s'est installée au niveau de l'équipe CMR (Chrétiens dans le Monde Rural), dans un esprit d'attention aux autres, en particulier à la génération des « personnes âgées », comme on disait jusqu'à une période assez récente.

Comment est-elle née ?

La dizaine de membres du groupe, sur la base d'un témoignage sur une action mise en place dans la paroisse d'origine de l'un des membres, a décidé de reprendre l'idée.

C'est l'équipe CMR qui a tout organisé pour marquer la fête de Noël 1964 laquelle eut lieu le 9 janvier 1965, depuis les invitations jusqu'au goûter offert aux personnes âgées de 70 et plus. Ce sont les personnes qui constituaient le groupe qui ont fabriqué les kugelhopfs et qui ont payé de leurs deniers le vin et autres gourmandises proposés aux invités.

Le 10 janvier 1965 les DNA font écho de cette première fête de Noël en ces termes :

« Grâce aux mouvements catholique de la paroisse, la première fête des personnes ayant dépassé 70 ans pouvait se dérouler hier samedi dans la salle du foyer Notre Dame.

Une cinquantaine de personnes ont suivi l'invitation des organisateurs pour assister à cette fête qui s'est déroulée dans une des meilleures ambiances, en présence de M. Charles Hatterer, maire de la commune, le Dr Schaeffer et la sœur supérieure de la maison de retraite.

En premier lieu ce fut M. Georges Guntz qui souhaita la bienvenue aux nombreux présents et donna ensuite la parole au premier magistrat de la commune qui lui exprima sa joie de pouvoir assister à cette fête qui se déroule pour la première fois en nos murs. Pendant le goûter, la JAC, les fillettes de l'école des filles ainsi que quelques chantres de la chorale Ste Cécile agrémentèrent l'après-midi ».

L'année suivante, à l'initiative de M. le curé Joseph Kuhn, ce fut la paroisse qui prit le relais du CMR pour l'organisation d'un tel après-midi convivial à l'occasion de la fête de Noël. Pendant de nombreuses années cette fête (un goûter avec vin, kugelhopfs, café, tisane, bredele, pousse-café) fut organisée par la paroisse, avec une forte implication de l'équipe des dames de l'Action Catholique Générale des Femmes et proposait de commencer l'après-midi par une messe célébrée au foyer Notre Dame. Au fil du temps et selon la réflexion menée avec M. le curé Léon Oberlé quant à l'évolution de l'organisation de cet après-midi récréatif à l'intention des aînés de la paroisse, la messe fut remplacée par « le mot du curé ».

Puis la commune s'intéressa à cette fête de Noël et apporta une petite contribution en offrant un cadeau à chacun des participants.

La fête de Noël 1998 ayant réuni plus de 100 personnes, la salle Notre Dame s'avéra trop petite et c'est ainsi que la fête fut délocalisée à la salle polyvalente. C'est à partir de ce moment que la commune prit progressivement en charge l'organisation de la fête (toujours sous forme de goûter), la paroisse continuant à être partie prenante par une subvention du Conseil de Fabrique d'une part et par l'implication des dames de l'Action Catholique Générale des Femmes (ACGF).

Ce n'est qu'en 2003 que le goûter s'est transformé en repas, ce qui fut très apprécié et le premier déjeuner a été servi à 110 personnes. Depuis lors le nombre de participants répondant à l'invitation pour ce moment de convivialité ne cesse d'augmenter et c'est bien ainsi !

Le Covid étant passé par là, le repas de Noël des Aînés a été reporté en 2022 au printemps et maintenu depuis à cette période de l'année, à la grande satisfaction de tous. Le « Printemps des Seniors » a réuni 175 convives en 2024.

A l'heure actuelle, le Conseil de Fabrique verse encore une petite participation pour l'organisation de la fête prise en charge par le CCAS et dans laquelle s'investissent de plus en plus de conseillers municipaux, dont le Maire et les adjoints, les ouvriers municipaux, des personnes de bonne volonté disponibles pour offrir quelques heures de leur repos dominical pour que cette journée à l'intention des aînés de la commune se passe dans les meilleures conditions.

Marie-Thérèse Hatterer

1944 / 2024

SOUVENIR

Anniversaire Libération Epfig

Cérémonie de la Libération Epfig - 30/11/2024

Le 23 Novembre 1944, Strasbourg et l'Alsace sortaient d'une longue et difficile guerre grâce aux troupes du général Leclerc. La Commune d'EPFIG a souhaité fêter le 80ème Anniversaire de sa Libération.

Photos : Denis Werwer

IL Y AVAIT AU PROGRAMME :

• L'inauguration du monument aux Morts restauré, avec la présence de reconstituants en tenue d'époque et véhicules militaires Américains en hommage aux Libérateurs !

• Un concert de Jazz Américain interprété par le Sletto's Big Band, en deux parties, jazz et musique de Noël Américain à l'Église Saint Georges d'EPFIG.

Un grand MERCI aux participants, les Sapeurs-Pompiers, le Groupe Folklorique Sainte Marguerite, les Portes-drapeaux, le Souvenir Français, les Associations USAGOA et HMRA, les Musiciens du Sletto's Big Band, les membres du Conseil Municipal et les Élus invités, ainsi que tous les Epfigeois qui sont venus nous honorer de leur présence.

Eric Muller

École Maternelle

Nouvelle aire de jeux

Au retour des vacances de la Toussaint, les élèves de l'école maternelle ont pu découvrir une toute nouvelle aire de jeux, aux couleurs de l'Alsace.

L'ancienne structure vieillissante a été remplacée par un équipement neuf doté d'un toboggan, pont suspendu, filet à grimper et mât à glisser. Un nouveau sol coulé a été posé afin de respecter les normes de sécurité et un jeu à ressort également installé, pour un coût total de 20 000 € HT.

Véronique Kauffer

Pistes Cyclables & Venelles

Comme nous l'avions programmé et en complément des travaux menés par la communauté des communes, travaux destinés à relier nos communes par des pistes cyclables, le plus souvent partagées, une seule étant prévue en site propre, les cheminements internes à Epfig ont été finalisés.

Il s'agissait de rendre carrossable la venelle reliant la rue Ste Marguerite à la rue Diebweg par un revêtement essentiellement perméable, laissant les eaux pluviales s'infiltrer. Seules les sections en forte pente ont fait l'objet d'un traitement en enrobé.

La jonction rue des Bergers / rue des Champs a également été rendue carrossable pour les cyclistes par la pose de concassé, donc également perméable.

Un miroir supplémentaire a été posé à l'intersection Diebweg / Alliés pour sécuriser la traversée.

La signalétique a été finalisée par la CDC du Pays de Barr.

Nous voulons en effet encourager et favoriser les déplacements doux tout en garantissant des parcours les plus sécurisés possibles.

Toute idée complémentaire sera évidemment la bienvenue.

Jean-Claude Mandry

Recensement 2025

Cette année, Epfig réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier au 15 février 2025.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, **un agent recenseur, recruté par la commune**, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

LES RÉSULTATS PERMETTENT :

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement, vous pouvez contacter la mairie (voir coordonnées et horaires en dernière page).

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : **le-recensement-et-moi.fr**

Nos agents recenseurs recrutés pour la commune :

ISABELLE SCHMITT
Retraitée de l'éducation nationale. Epfigeoise depuis 12 ans, rue des Bergers.

CHRISTIAN WACH
Retraité Taxi et pompier volontaire. Président du Cyclo-Club Epfig

ANNE KNITTEL
Retraitée
Investie dans l'association de parents d'élèves et le Club de Basket.

MARIUS TRUTT
Retraité
Actif dans l'association du Cyclo-Club Epfig et Notre-Dame

CATHY WACH
Auparavant vendeuse. Porteuse DNA et propriétaire de 2 gîtes sur la commune.

EN DIRECT DES VIGNES !

L'hiver est là et le travail dans les vignes reprend avec la taille des ceps de vigne, le tirage des bois et l'arquage. Les viticulteurs sont à pied et plutôt seuls dans les vignes. Pensez à tenir en laisse vos chiens lors de vos balades dans les chemins de vignes afin d'éviter les rencontres surprises dans les parcelles !

RECHERCHE EFFAROUCHEUR

Pour la saison 2025, la Commune d'EPFIG recherche une personne volontaire, âgée de moins de 70 ans, disposant d'un permis de chasse et d'un véhicule particulier pour assurer la fonction d'Effaroucheur sur la période de septembre à mi-octobre 2025.

Cette fonction fait l'objet d'un contrat rémunéré. Si vous correspondez au profil et êtes intéressé, prenez contact avec le secrétariat de la Mairie d'EPFIG (mairie@epfig.fr) .

CONCOURS DES NICHOIRS 2025

Pour sa troisième année d'existence, ce concours de l'Association EMBELLIFLORE, permet aux habitants de confectionner un nichoir et de le déposer en Mairie, jusqu'au 14 février 2025, avec ses coordonnées pour valider l'inscription. Toutes ces œuvres seront mise en place sur des arbres de la Commune en différents points d'EPFIG. Fin février, un Jury se prononcera pour le résultat de ce concours et il sera communiqué lors de l'A.G. 2025 d'EMBELLIFLORE.

Contact : ericmuller67680@gmail.com

DÉLÉGATION EPFIGEOISE À WELKENRAEDT

En 2025, la délégation Epfigeoise sera accueillie à WELKENRAEDT du vendredi 28/03/2025 au lundi 31/03/2025.

Nous serons logés chez l'habitant et un programme complet a été élaboré par le Royal Syndicat d'Initiative de Welkenraedt.

Nous lançons un appel aux Epfigeois qui souhaiteraient rejoindre la délégation, seules quelques conditions à remplir, être ouvert aux autres, aimer rire, échanger et surtout avoir l'esprit festif.

Vous pouvez contacter Éric MULLER par mail :
ericmuller67680@gmail.com
date de clôture : vendredi 17/01/2025

POUR UNE ÉCOLE PLUS VERTE

De nouvelles pratiques sont apparues à l'école élémentaire dans le but de réduire les déchets produits en classe. L'usage de l'essuie tout pour se sécher les mains en classe a été remplacé par des serviettes éponges et un bio-seau est mis dans chacune des cours.

Des petits changements qui permettent de réduire la quantité de rouleaux d'essuie-tout, de sacs poubelles et par conséquent de réduire les frais d'entretien en matière de consommables.

Une école plus respectueuse de l'environnement pour le bien de tous.

Cindy Cros

ANCIEN PRESBYTÈRE

Le chantier de réhabilitation de l'ancien presbytère a enfin démarré cet été

Le bâtiment a été transmis sous forme de bail emphytéotique à Alsace Habitat pour 60 ans, à l'issue la commune en récupérera la pleine propriété.

Huit logements seront créés : 1 Studio, 3 T2, 3 T3 et 1 T4. Seize places de parking seront matérialisées et à disposition des futurs locataires dans l'enceinte de la cour de l'ancien presbytère.

Le stationnement sera ensuite interdit sur la placette devant l'église et le monument aux morts pour garantir la fluidité de la circulation.

Les appartements seront disponibles pour la fin de l'année 2025.

INSTALLATION LEDS

La municipalité a poursuivi cette année le déploiement de consoles leds en remplacement des anciennes. Ces consoles obsolètes, qui diffusaient une lumière blafarde étaient très énergivores.

Ainsi, 37 lampadaires ont été remplacés rues Grien , Fronholtz , rue des Potiers, rue des Prés et rue Bellevue. Rue Finckwiller, ce sont 50 luminaires qui ont fait l'objet de cette opération. Le coût : environ 66 000 € hors subventions.

Le déploiement sera poursuivi pour équiper progressivement l'ensemble de la voirie communale. Nous en sommes à près de 60% de taux de couverture puisque tous les grands axes ont été traités.

Jean-Claude MANDRY

TAXE SUR LES DÉPÔTS SAUVAGES

Lors de sa dernière séance en date du 21 octobre 2024, le conseil municipal a décidé de créer une **taxe d'un montant de 800 €** qui s'appliquera, lorsqu'un dépôt sauvage aura été constaté, à l'auteur une fois identifié.

Devant la recrudescence de ce genre d'incivilités, **la commune sera ainsi juridiquement fondée d'appliquer cette sanction à tout contrevenant.**

Il faut en effet savoir que par le passé, la majorité de ces dépôts ont permis d'identifier les auteurs après enquête.

Jean-Claude Mandry

Bulles en Bref...

INTEMPÉRIES & MESURES HIVERNALES

A chaque épisode hivernal, neige ou verglas, nous avons droit, en mairie, à des appels et mails interrogatifs ou de mauvaise humeur, pour ne dire que ça, mais que fait donc la municipalité ???

A ce sujet, nous voudrions vraiment rassurer la population et dire qu'il n'y a aucune inertie de la part de nos services, bien au contraire :

Lorsque le Maire et les adjoints sont destinataires d'alertes (orange en général), nous vérifions dans un premier temps que les matériels de dégagement et salage sont fin prêts. Nous disposons de deux tracteurs équipés de lames et de saleuses. Ces équipements sont montés avant le début de l'hiver.

Les consignes sont alors passées au cas par cas suivant le degré d'alerte (jaune ou orange).

Le responsable des services techniques avise vers 4H du matin, et selon la situation, les équipes sortent déneiger, dessaler vers 5H pour ce qui concerne le réseau communal.

A noter que **les grands axes départementaux** suivants : Rue des Alliés, Ste Marguerite, Finckwiller, Grien / Fronholtz, **sont traités par les engins de la CEA du fait de leur statut de routes départementales.** Les engins de la commune n'ont pas à y interférer. Nous apportons cette précision, nombre de questions ayant trait à cela.

Croyez bien que nous faisons à chaque fois face au mieux et avec nos moyens (y compris les week-ends et jours fériés) avec le souci de sécuriser au maximum vos déplacements. Bien entendu la météo étant un phénomène souvent capricieux, nous ne pouvons satisfaire tout le monde au même moment, mais vous le comprendrez bien !

Un mot encore sur le salage de prévention, celui-ci ne peut se faire dans n'importe quelle condition.

De plus, il nous appartient de jauger et doser les quantités en fonction de la situation, le salage à outrance n'est pas toujours la solution : le sel se retrouve en effet dans la nappe phréatique et dégrade les enrobés. Tout est dans la mesure !

Nous profitons de cet article pour rappeler qu'il incombe à chaque riverain de déneiger les trottoirs ou abords au droit de sa propriété pour garantir un maximum de sécurité aux piétons.

Nous conseillons également, et c'est du pur bon sens dans notre département, de veiller à équiper vos véhicules de pneus hiver ou d'autres équipements adéquats. Cela facilitera vos déplacements.

Jean-Claude MANDRY

SÉCURITÉ

ARRÊTÉ POIDS LOURDS

A l'instar de la plupart des communes environnantes et afin de garantir la sécurité des piétons, **un arrêté a été pris en date du 23 octobre 2023, interdisant le stationnement dans les rues du village des poids-lourds de plus de 3,5 tonnes tous les soirs de 18H à 6H du matin ainsi que les dimanches et jours fériés.**

Trop d'abus ayant été constatés, nous avons pris ces dispositions afin d'éradiquer le phénomène.

Les rues de nos villages n'ont en effet pas vocation à devenir des parkings à camions d'entreprises au détriment de la quiétude et de la sécurité de nos riverains.

POSE D'UN DISPOSITIF DE SÉCURITÉ RUE DU STADE

Les riverains de la rue du Stade, et plus particulièrement ceux habitant près du terrain de football étaient régulièrement importunés par des mouvements de voitures ou scooters qui roulaient à vive allure, avec force freinages et bruits de moteurs.

La commune a installé deux ralentisseurs complétés par des rochers destinés à dissuader ces nuisances malvenues.

Jean-Claude MANDRY

L'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental (AFAFE) en quelques mots.

Il s'agit d'une opération foncière régie par le Code Rural et de la Pêche Maritime qui consiste à regrouper la propriété foncière dans le but d'améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales agricoles, d'assurer la mise en valeur des espaces naturels et de contribuer à l'aménagement du territoire communal.

La Collectivité européenne d'Alsace est maîtresse d'ouvrage de ce projet : elle pilote, anime et finance l'étude préalable d'aménagement foncier et l'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental et subventionne les travaux connexes (travaux sur les chemins et de plantations).

Cette opération s'effectue dans un périmètre précis qui fera l'objet d'une enquête publique au cours de laquelle les propriétaires concernés seront conviés à s'exprimer. Le périmètre qui sera proposé à EPFIG est issu du travail réalisé par la sous-commission d'aménagement foncier locale avec l'appui des bureaux d'études ECOSCOP situé à FELLERING et du cabinet de géomètre-expert ELLIGEO situé à BENFELD.

Cette enquête publique sur le périmètre d'aménagement foncier aura lieu au premier semestre 2025 pour une durée d'un mois.

Suite à l'enquête publique et l'examen des réclamations sur le périmètre par la CCAF, le périmètre définitif sera affiché en mairie. La Collectivité européenne d'Alsace prendra alors une délibération ordonnant l'aménagement foncier.

Une opération d'AFAFE (anciennement appelée « remembrement agricole ») dure en moyenne 5 ans à partir de la délibération ordonnant l'aménagement foncier. Elle se compose de nombreuses étapes regroupées ainsi :

- Classement des terres selon leur valeur de productivité agricole et consultation des propriétaires,
- Réception des souhaits de tous les propriétaires sur le futur parcellaire,
- Avant-projet du parcellaire, du réseau des chemins ruraux et d'exploitation et des mesures de préservation et de mise en valeur de l'environnement et des paysages,
- Projet de nouvelle distribution parcellaire et de travaux connexes, étude d'impact et enquête publique,
- Prise de possession des nouvelles parcelles.

Plusieurs intervenants ont un rôle majeur dans le déroulement d'une opération, ainsi :

- La Collectivité européenne d'Alsace (CeA) est le maître d'ouvrage de l'opération et assure le suivi de la procédure administrativement, techniquement et financièrement ;
- La Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) se réunit pour faire des propositions et prendre des décisions au cours de l'opération. Elle est notamment composée d'un président (commissaire enquêteur), du Maire, de représentants des exploitants agricoles, de représentants des propriétaires, de Personnes Qualifiées pour la Protection de la Nature (PQPN), de représentants de la Collectivité européenne d'Alsace, de représentants des services du Cadastre et du Livre Foncier ;
- La sous-commission communale d'aménagement foncier constitue le groupe de travail permettant de faire le lien entre la Commune, les propriétaires, les exploitants agricoles, les PQPN et la CCAF. Elle se réunit régulièrement tout au long de la procédure d'aménagement foncier pour préparer les propositions qui seront faites lors de la réunion de la CCAF.
- Le géomètre-expert est missionné par la Collectivité européenne d'Alsace pour travailler avec la CCAF afin d'établir les différents documents nécessaires au déroulement et à l'aboutissement de l'opération. Il réalise le plan du périmètre d'aménagement foncier et a pour objectif final de réaliser le projet du nouveau parcellaire et de travaux connexes en tenant compte du classement des terres, des souhaits des propriétaires et exploitants, des souhaits des communes (siège et extension, s'il y a lieu) et de la préservation de l'environnement et des paysages ;
- Le bureau d'études environnement réalise l'étude préalable d'aménagement, fait des propositions d'aménagements (plantations de haie, préservation de secteurs pour le maintien de la biodiversité) et réalise l'étude d'impact du projet de nouveau parcellaire et des travaux connexes ;

La Commune donne des avis à différentes étapes de la procédure, elle peut porter des projets dans le cadre de l'aménagement foncier et peut également être le maître d'ouvrage des travaux connexes ;

L'Association Foncière peut être le maître d'ouvrage des travaux connexes. Les propriétaires et exploitants de parcelles incluses dans le périmètre d'aménagement foncier seront invités à s'exprimer aux étapes clés de l'AFAFE lors d'une enquête publique sur le périmètre, une consultation sur le classement, la réception des vœux avec le géomètre, et une enquête publique sur le projet de nouveau parcellaire.

Clémence Leromain

Chargée d'affaires aménagement de l'espace rural
Direction de l'Environnement et de l'Agriculture
Service Foncier, Agriculture et Sylviculture
Collectivité européenne d'Alsace

Antenne FRANCE SERVICES

Voici quelques mois maintenant qu'**une Antenne France Services a ouvert au bureau de Poste d'Epfig**.

Cette antenne, **rattachée à France Services de la Poste de Villé**, propose aux usagers qui en ont besoin, un accès en libre service à un poste informatique et une imprimante dans le but de réaliser des démarches administratives.

Si un accompagnement est nécessaire, les usagers peuvent prendre rendez-vous auprès de l'agence de Villé :

LA POSTE DE VILLÉ - FRANCE SERVICES
2A, RUE DU HAUT KOENIGSBOURG - 67220 VILLÉ
03.88.58.02.42 - ville@france-services.gouv.fr
Lundi au vendredi de 9h - 12h/14h - 17h et Samedi de 9h - 12h

LES SERVICES AU QUOTIDIEN PROPOSÉS À VILLÉ :

- *Allocations Familiales, CAF*
- *Assurance Maladie, AMELI*
- *Assurance Retraite, Carsat, MSA*
- *Finances Publiques, DGFIP*
- *France Titres, ANTS*
- *Ministère de l'intérieur, Ministère de la Justice*
- *Ma Prime Rénov' et Ma Prime Adapt', ANAH*
- *Cesu, Pajemploi, Autoentreprise, URSSAF*
- *Le Chèque Energie*
- *France Travail*
- *Office National des Combattants et des Victimes de Guerre*
- *Services et conseils d'inclusion numérique*

INFOS

Devenez champions du tri !

Depuis 30 ans, grâce à l'engagement de chacun, la collecte sélective en Alsace Centrale contribue à protéger notre environnement.

Chaque geste compte, et vous êtes déjà nombreux à bien trier vos déchets ! Ainsi chaque année plus de 60 kg d'emballages et de papier sont triés par habitant. Cependant, quelques erreurs persistent encore, notamment sur les types de déchets acceptés dans le bac jaune. Pour continuer sur cette belle lancée et éviter des problèmes pour le centre de tri, rappelons ensemble les bonnes pratiques.

Adoptez les bons gestes partout ! Grâce à vos efforts, nous pouvons préserver la qualité du tri et sécuriser le travail des agents du centre.

Que ce soit à la maison, à l'école, au travail ou même lors de vos loisirs, le tri doit devenir un réflexe. Pensez aussi à réduire vos déchets en limitant les emballages, en privilégiant les produits réutilisables ou en achetant en vrac.

Déchets	Risques	Où les déposer ?
PILES ET ACCUMULATEURS (LITHIUM)	Risque majeur d'incendie en centre de tri	**EN MAGASIN OU EN DÉCHÈTERIE**
ÉLECTROMÉNAGERS ET CÂBLES	Risque de déchirement des bandes et d'incendie	**EN MAGASIN OU EN DÉCHÈTERIE**
MOUCHOIRS, ESSUIE-TOUT, MASQUES	Articles d'hygiène donc non recyclables	**DANS LE BAC GRIS**
BARRES DE FER, MORCEAUX DE BOIS	Risque de blesser les agents et d'endommager les machines	**EN DÉCHÈTERIE**
VÊTEMENTS ET CHAUSSURES	Non recyclables via le centre de tri	**DANS LES BORNES TEXTILES OU EN DÉCHÈTERIE**
FICELLES, BANDES PLASTIQUES	Bloquent les convoyeurs	**DANS LE BAC GRIS**

Nouveau restaurant le "1961"

Le 1961 est né de la passion de Yoann et Morgan WERK, restaurateurs passionnés par la bonne cuisine et le partage.

Animés par le désir de créer un restaurant illustrant la convivialité et la gourmandise, c'est finalement à EPFIG que leur projet s'est définitivement concrétisé. Après de longs mois de travaux, le restaurant a officiellement ouvert ses portes le 12 septembre 2024.

Depuis, de nombreuses personnes se sont retrouvées au sein du 1961 afin de faire vivre ses murs…

Yoann et Morgan se feront une joie de vous recevoir dans leur restaurant. N'hésitez pas à nous contacter pour toute réservation ou renseignement.

1961 RESTAURANT

RESTAURANT « Le 61 »
39 rue des Alliés à EPFIG
Info@restaurantle1961.com
Tél.: 03 88 57 70 15

Epfig en Lumières

L'événement phare de l'hiver revient pour une nouvelle édition, le samedi 4 janvier 2025.

Pour la petite histoire, c'est le 8 janvier 2022 que le RESE organise pour la première fois cet événement, devenu rapidement incontournable.

L'association arrêtera son activité en décembre 2024.

La mairie d'Epfig, soucieuse de voir perdurer Epfig en Lumières a proposé de reprendre le flambeau via la Commission Culture, Associations et Tourisme. Ainsi un comité de pilotage, composé de membres de différentes associations, y compris du RESE, s'est formé et prépare en ce moment la **4ème édition d'Epfig en Lumières**, en restant fidèle à ce qui avait été imaginé par ses créateurs.

Le samedi 4 janvier 2025, autour de 17h, juste avant le coucher du soleil, le mot de M. le Maire lancera les festivités. Comme les années précédentes, l'événement couvrira plusieurs lieux du centre du village. Les visiteurs pourront donc déambuler autour de la mairie et découvrir toutes sortes d'animations.

Les mélomanes se laisseront porter par des voix harmonieuses dans l'église Saint-Georges, chanteront au karaoké géant place de la mairie, et finiront leur périple musical au Foyer Notre-Dame avec de la variété et du folk.

Les curieux visiteront le petit marché de créateurs epfigeois dans la salle des mariages, tout en profitant des mélodies de l'orgue de Barbarie, puis participeront à un atelier créatif dans l'école derrière la mairie.

Les gourmands iront sûrement faire un tour au parc pour déguster des chamallows grillés, et trouveront leur bonheur parmi tous les stands de restauration présents sur la place de la mairie grâce aux nombreuses associations epfigeoises.

Les rêveurs se laisseront embarquer par des contes et légendes d'autrefois dans le parc et resteront bouche bée face aux jongleurs de feu.

Les petits et grands enfants trouveront de quoi s'amuser dans le parc ou dans la cour de l'école, derrière la mairie, où ils pourront se faire maquiller pour illuminer encore un peu plus cette belle soirée. Les plus joueurs n'oublieront pas de prendre leur billet de tombola pour tenter leur chance, serez-vous un des heureux gagnants ?

Enfin, pensez à vous parer de lumières pour participer à la parade des lampions, qui annoncera tout doucement la fin de l'événement et le traditionnel feu d'artifice de clôture.

Si vous êtes déjà venus et que cela vous a plu, vous ne serez pas déçus ! Et si vous ne connaissez pas encore Epfig en lumières, il est grand temps de venir découvrir ce bel événement !

Tiphaine Bessaïlet

PROJETS

Journée Citoyenne

Comme déjà précisé dans notre dernier bulletin communal, **nous espérons vous voir nombreux à vous inscrire pour l'édition 2025.** Nous pourrions ainsi réaliser des ateliers plus conséquents sur une journée entière.

Si vous avez des idées ou des envies pour votre village ou pour votre association, vous pouvez d'ores et déjà nous en faire part.

Pour cela, voici les informations à nous communiquer en Mairie :

- Vos coordonnées
- Lieu du chantier
- La description du projet
- Vos compétences en la matière (cela nous permettra de savoir si vous pouvez être responsable de cet atelier).

Plaques de rues Bilingues

français/alsacien (frànzeesch – elsassisch)

Les plaques de rues en version bilingue sont arrivées. Elles remplaceront progressivement les anciennes plaques apposées sur les murs et les poteaux de notre village. Ce sont les services municipaux de la commune qui procéderont à l'installation de ces nouvelles plaques.

Le projet d'un montant de 16367 € a été soutenu financièrement à hauteur de 70 % de subventions par la CEA ; et l'Office pour la langue et les cultures d'Alsace et de Moselle (OLCA) a accompagné la commune dans les traductions.

Sabine Schmitt

Illuminations de Noël

De nouvelles décorations apparaissent ce mois de décembre à Epfig !

DE NOUVELLES ILLUMINATIONS

Cette année la place de la mairie ainsi que la rue des Alliés avec ses deux entrées du village sud et nord s'habillent de lumières !

La commune a investi dans l'achat de nouvelles illuminations led pour embellir le village durant la période de Noël.

Un enchantement pour les yeux des petits et des grands !

DES PANNEAUX DE NOËL EN BOIS :

La commune a de nouveau fait appel cette année à l'artiste Jack Koch pour créer des dessins pour deux panneaux à l'ambiance de Noël qui ont été installés devant la mairie.

Une équipe epfigeoise de choc a travaillé pour mettre en œuvre tous ces décors !

Edith C., Catherine F., Eric M., Elsa K., Gaby I, Monique K, Isabelle L. et Véronique K, avec l'aide logistique de Camille, secrétaire de mairie et avec l'aide technique de Michel S. et de nos trois employés communaux, Sébastien, Corentin et Quentin.

De la projection des dessins à la finalisation par Jack Koch en passant par les « petites mains » qui peignent...

D'anciens panneaux ont également été rafraîchis ; l'équipe pense à organiser des ateliers pour en rénover d'autres qui en ont bien besoin aussi, lors de la journée citoyenne de l'an prochain.

Appel lancé, avis aux amateurs !

Véronique Kauffer

Liens Epfigeois - N°22 - Décembre 2024
Directeur de la publication : Jean-Claude Mandry, Maire d'Epfig
Rédacteurs : Membres de la commission communication Conception graphique : Création Magnolia
Photos : Conseil Municipal d'Epfig, Jean-Jacques Curci, Denis Werwer, StockAdobe et DNA
Impression : KOCHER à Rosheim - Tirage : 1300 exemplaires sur Papier recyclé

Naissances

du 01/10/2023 au 11/11/2024

18/10/2023	**ANGUENOT**	Léon
20/10/2023	**AKGUL**	Isa
22/10/2023	**BENAD SCHLOTTER**	Charlotte
27/10/2023	**CHIESA**	Louise
30/11/2023	**LHOMME**	Emile
01/12/2023	**ENGEL**	Eva
09/12/2023	**SPITZ**	Néo
28/12/2023	**GUINNEBERT**	Enzo
28/12/2023	**WACH**	Gaspard
16/01/2024	**HOTZ MAXIMILIEN**	Lucas
28/01/2024	**BRUEY**	Clément
05/03/2024	**METZ FAURE**	Axel
26/03/2024	**BORZIG**	Elyo
03/04/2024	**DREYER**	Enora
09/04/2024	**GUTEKUNST**	Edouard
16/04/2024	**DURRMANN**	Thibault
06/05/2024	**WASSLER**	Mathilde
10/06/2024	**BODIN**	Louison
13/06/2024	**PRIOUL**	Gaspard
24/06/2024	**SCHOUVER**	Victor
12/07/2024	**MARTINEZ**	Cyrius
14/07/2024	**SPITZ**	Armance
23/08/2024	**SCHUHLER**	Raphaël
20/09/2024	**DETTWYLER**	Isaiah
26/09/2024	**COQUET**	Clément
28/10/2024	**LEININGER**	Noah
07/11/2024	**COMTESSE**	Agathe
11/11/2024	**KAUFFMANN**	Elona

Grands anniversaires 2024

22/07/1928	**ADONETH**	Simone
12/01/1929	**STOCKER**	René
10/03/1931	**ZERR**	Emile
02/09/1931	**KONRAD**	Berthe
10/04/1932	**METZ**	Denise
01/05/1932	**CADI**	Jean Paul
28/05/1932	**OSTERTAG**	Robert
27/06/1932	**LEGOLD**	Jeanne
17/02/1933	**HERBRECH**	Alphonse
07/04/1933	**OSTERTAG**	Adolphe
16/05/1933	**MANDRY**	Marie Thérèse
29/06/1933	**GOMARIN**	Marie
27/08/1933	**AMBERG**	Bernard
20/10/1933	**DIDIERJEAN**	Jean Pierre
29/01/1934	**AMBERG**	Charlotte
07/02/1934	**KIEFFER**	Pierre
12/03/1934	**MULLER**	Madeleine
27/03/1934	**DIELENSEGER**	Marguerite
13/04/1934	**SPITZ**	André
09/05/1934	**MEYER**	Marie Claire
25/06/1934	**GOLDSTEIN**	Eugénie
28/08/1934	**DIDIERJEAN**	Augusta
07/09/1934	**SUZEAU**	André
04/01/1935	**METZ**	Marie Louise
03/05/1935	**MERCIER**	Rose May
10/07/1935	**WITH**	Marie Thérèse
25/07/1935	**OSTERTAG**	Marie Madeleine
27/08/1935	**LEYDER**	Liliane
09/10/1935	**LEYDER**	Gérard
23/11/1935	**SCHAEFFER**	Marguerite
28/12/1935	**BESSEUX**	Brigitte
13/01/1936	**METZ**	Charles
14/02/1936	**OSTERTAG**	Irma
21/02/1936	**CADI**	Anna
28/03/1936	**SCHALLER**	Pierre
03/04/1936	**KLEIN**	Henri
25/04/1936	**METZ**	Alice
08/05/1936	**METZ**	Lucienne
12/05/1936	**UHL**	Georges
15/05/1936	**HUMBERT**	Yvonne
16/06/1936	**METZ**	Marie Thérèse
13/09/1936	**HERTRICH**	Hubert
27/09/1936	**BORDREUIL**	Marguerite
22/10/1936	**OSTERTAG**	Gérard
18/12/1936	**CHRISTEN**	Alfred
18/03/1937	**HORN**	Pierre
21/04/1937	**KIEFFER**	Annette
12/05/1937	**LANG**	Gérard
31/05/1937	**ZUGMEYER**	Angèle
12/10/1937	**LENTZ**	René
13/10/1937	**AMBERG**	Madeleine
15/11/1937	**LANG**	Annie
30/11/1937	**WOLFF**	André
19/12/1937	**MAURER**	Yvonne
21/12/1937	**WINCKEL**	Denise
24/12/1937	**HERTRICH**	Christian
29/01/1938	**SCHROETTER**	René
01/03/1938	**HATTERER**	François
27/03/1938	**CHRISTEN**	Astride
21/04/1938	**PETIT**	Agnès
06/05/1938	**RUEFF**	Bernadette
22/05/1938	**SPITZ**	René
22/05/1938	**OSTERTAG**	Pierre
09/08/1938	**FELTZ**	Bernard
16/12/1938	**CONRAD**	Marguerite
06/01/1939	**HERTRICH**	Michel
21/02/1939	**WOLFF**	Hannelore
21/02/1939	**METZ**	Anne-Marie
23/02/1939	**WINCKEL**	Martin
08/03/1939	**GATIEN**	Denise
01/04/1939	**NOEL**	Bernard
17/04/1939	**METZ**	Marthe
09/05/1939	**PUGET**	Raymond
13/05/1939	**UHL**	Marie
14/05/1939	**KIEFFER**	Marie-Antoinette
17/05/1939	**SCHROETTER**	Suzanne
21/05/1939	**WILLM**	Denise
12/07/1939	**METZ**	Charlotte
23/12/1939	**JOLLY**	Raymonde

AGENDA 2025

SAM 4 JANVIER	EPFIG EN LUMIÈRES	RESE
SAM 11 JANVIER	CRÉMATION DES SAPINS	Sapeurs-Pompiers
SAM 18 JANVIER	SOIRÉE THÉÂTRALE EN DIALECTE	Association Notre-Dame
SAM 1er FÉVRIER	LOTO	UJ EPFIG
SAM 1er MARS	CARNAVAL DES ENFANTS	APEE
SAM 8 MARS	SOIRÉE THÉÂTRALE EN DIALECTE	Association Notre-Dame
DIM 9 MARS	CONCERT DE PRINTEMPS	Musique Ste Marguerite
SAM 15 MARS	BAL APRÈS-SKI	Sapeurs-Pompiers
MER 19 MARS	COLLECTE DE SANG	Centre de transfusion
DIM 23 MARS	PRINTEMPS DES SENIORS	Paroisse/Commune
SAM 5 AVRIL	SOIRÉE 80'	Basket UNITAS
LUN 21 AVRIL	MARCHÉ AUX PUCES	UJ FOOT EPFIG
DIM 27 AVRIL	CIRCUIT ROHAN	Cyclo-Club
SAM 17 MAI	LOTO	UJ EPFIG
SAM 7 JUIN	RENDEZ-VOUS AUX JARDINS	Amis de la Chapelle
DIM 8 JUIN	RENDEZ-VOUS AUX JARDINS	Amis de la Chapelle
MER 18 JUIN	COLLECTE DE SANG	Centre de transfusion
VEN 21 JUIN	FÊTE DE LA MUSIQUE/CONCERT	Commune
DIMANCHES JUILLET ET AOÛT	ACCUEIL DES TOURISTES 11h à la mairie MARCHÉ DU TERROIR 18h place de la Mairie	ARTE et Commune
DIM 13 JUILLET	BAL POPULAIRE	Sapeurs-Pompiers
LUN 14 JUILLET	CÉRÉMONIE OFFICIELLE	Commune/UJ EPFIG
SAM 19 JUILLET	FÊTE SAINTE MARGUERITE	Amis de la Chapelle
DIM 20 JUILLET	FÊTE SAINTE MARGUERITE	Amis de la Chapelle
SAM-DIM 2/3 AOÛT	FÊTE DES VINS	ARTE/Synd. Viticole
SAM 20 SEPT	JOURNÉES DU PATRIMOINE	Amis de la Chapelle
DIM 21 SEPT	JOURNÉES DU PATRIMOINE	Amis de la Chapelle
MER 24 SEPT	COLLECTE DE SANG	Centre de transfusion
DIM 28 SEPT	24ÈME ÉDITION FLORIFOLIES	Embelliflore
DIM 5 OCTOBRE	MARCHÉ DU TERROIR	LOCAVOR
SAM 11 OCTOBRE	BALADE « OCTOBRE ROSE »	Sapeurs-Pompiers
VEN 31 OCTOBRE	HALLOWEEN DES ENFANTS	APEE
DIM 30 NOVEMBRE	NOËL AUTOUR DE LA CHAPELLE	Amis de la Chapelle
MER 3 DÉCEMBRE	COLLECTE DE SANG	Centre de transfusion

LES NUMÉROS D'URGENCE
Les pompiers : 18 ou 112
Police : 17
Samu : 15
Centre antipoison : 03 88 37 37 37
SDEA : 03 88 19 29 99
SOS MAINS : 03 88 14 42 57

LA MAIRIE
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, fermé le samedi
Permanence du maire : le mercredi soir de 18h à 19h
tél : 03 88 85 50 08
mairie@epfig.fr - www.epfig.fr
facebook.com/epfig
IntraMuros (application mobile gratuite)

LA BIBLIOTHÈQUE « ESPACE ÉVASION »
2 rue des Écoles
Lundi : 19h30 à 20h30
Mercredi : 10h à 11h - 14h à 15h
Vend. : (hors vacances scolaires) 16h à 17h15
Congés d'été, horaires sur le site internet

LA POSTE
Lundi fermé - Jeudi de 9h à 11h
Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h
tél : 03 88 57 34 66

MÉDECINS GÉNÉRALISTES
Dr Perrine SALVAT 06 74 07 07 19
Dr Aurélie TRIQUENEAUX 06 66 41 11 85
12C rue des Alliés - tél : 03 88 85 91 48

Dr Laure VENDRAMINI
Place de la mairie
tél : 03 88 57 65 28 - docvendra@orange.fr

KINÉSITHÉRAPEUTES
Stefan KNUDSEN - Léa MEYER
Nicolas HAUSAUER - Paul ANTHONI
12 b rue des Alliés - 03 88 57 65 10

OSTÉOPATHE
Adrian GILLOTEAU
56 rue Finkwiller
Port : 06 13 57 19 75 ou doctolib

ORTHOPHONISTE
Delphine KREUTTER
18 rue des Acacias
tél : 03 88 16 37 58 - 07 68 82 24 25
orthophoniste.epfig@gmail.com

PSYCHOLOGUE - SEXOLOGUE
Maureen PRIOUL
56 rue Finkwiller
Port : 07 83 89 04 80 ou doctolib

CHIRURGIENS-DENTISTES
Dr Antoine MESSMER
Dr Margot FUTSCH
Dr Maxence LAMOTTE
6 rue des Écoles - 03 88 57 80 80

CABINET D'INFIRMIERS
56 rue de Finkwiller - 07 83 85 87 49

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE LES ALLIÉES
28, rue des Alliés - 03 90 56 27 93
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h. Samedi de 8h30 à 12h30
contact@ cliniqueveterinairelesalliees.fr
www.cliniqueveterinairelesalliees.fr

PHARMACIE SAINT CÔME
4 rue des Alliés - 03 88 85 51 41
fax : 03 88 85 53 33 - 07 69 88 98 52
contact@pharmacome.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h45. Samedi de 8h30 à 12h

PHARMACIE DE GARDE
3237 ou www.pharma67.fr